



PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME**

Recueil spécial n° 45 - Septembre 2004

UNIVERSITE DE ROUEN

**Avis de publicité relatif au recrutement externe
dans le corps des agents des services techniques de recherche et formation**

Sommaire

1.	UNIVERSITE DE ROUEN.....	2
1.1.	Direction des ressources humaines.....	2
	04-0808-Avis de publicité relatif au recrutement externe dans le corps des agents des services techniques de recherche et formation.....	2

1. UNIVERSITE DE ROUEN

1.1. Direction des ressources humaines

04-0808-Avis de publicité relatif au recrutement externe dans le corps des agents des services techniques de recherche et formation

Ministère de l'Education Nationale,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Académie de Rouen
Université de Rouen

SESSION 2004

AVIS DE PUBLICITE RELATIF AU RECRUTEMENT EXTERNE DANS LE CORPS DES AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES DE RECHERCHE ET FORMATION

Décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié par le décret n°2002-133 du 1^{er} février 2002 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du Ministère de l'Education Nationale (article 65-2).
Bulletin Officiel n°28 du 15 juillet 2004, avis du 6 juillet 2004, NOR MENA0401505V.

CONTINGENT DE POSTES		
Etablissement	Branche d'activité professionnelle	Emplois-types et nombre de postes
Université de Rouen	G : Patrimoine, logistique, prévention	Aide logistique : 2 (Evreux / Rouen) Aide technique bâtiment : 1 (Evreux)
	I : Gestion Scientifique et Technique des Etablissements Publics à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel	Aide en gestion scientifique et technique : 1 (Evreux)

CONDITIONS D'ACCES

Ce recrutement sera effectué par une commission de sélection. Il est ouvert à tous les candidats.

Aucune condition de titre ou de diplôme n'est requise.
Aucune condition d'âge n'est exigée.

Les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique telles que fixées aux articles 5 et 5 bis de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions s'effectueront uniquement sur dossier. Le dossier pourra être retiré ou demandé par courrier (joindre une enveloppe timbrée à 0.75 euro format 32.5 x 26, libellée à votre adresse) entre le 16 septembre et le 14 octobre 2004 à l'adresse suivante :

Université de Rouen
Direction des Ressources Humaines
2^{ème} étage – Porte 207
1, rue Thomas Becket
76821 Mont-Saint-Aignan Cedex

La date limite de retour des dossiers est fixée au 14 octobre 2004, le cachet de la poste faisant foi.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec la Direction des Ressources Humaines au 02 35 14 63 16.